

Public cible :
Managers Aripa

Pré-requis :
Occuper le poste de
Manager Aripa.

Ce module est fortement
recommandé pour les
nouveaux managers ARIPA.

Modalités pratiques
Contacter l'EGOC pour les
modalités de
programmation.

**Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :**
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :
Classe virtuelle

TARIF / COÛT STAGIAIRE
:
0 €

Modalités animation :
2 Classes virtuelles (1
avant le module E-Learning,
1 après le suivi du module
E-Learning)

et autoformation sur la
plateforme Syfadis

Intervenant :

Effectif :
1 groupe de Managers Aripa

Tarifcation :
0 €

MANAGER ARIPA : se situer dans son environnement


MAJ : Mardi 21 janvier 2025

Objectifs professionnels :

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Expliquer l'organisation, les missions et le fonctionnement de la branche Famille et sa place au sein de la Sécurité Sociale
- Identifier ses missions, son environnement et ses interlocuteurs internes et externes en tant que Manager Aripa

Contenu :



MANAGER ARIPA
PARTIE 1 : SE SITUER DANS SON ENVIRONNEMENT

1 module

Inscription via EGOC

3 H

1. La protection sociale et la Sécurité sociale
2. La branche Famille
3. L'ARIPA
4. Les organisations internes propres à chaque CAF
5. Les partenaires internes et externes de l'ARIPA

Classe virtuelle de début de parcours - TEAMS - 01h30

PARTIE « Se situer dans son environnement » - SYFADIS - 03h00

1 - La protection sociale et la Sécurité sociale (20 minutes)

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- De citer les enjeux de la protection sociale
- D'expliquer les étapes historiques de la construction de la Sécurité sociale
- D'identifier et de situer les branches de la Sécurité sociale

2 - La branche Famille (35 minutes)

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- D'expliquer les étapes historiques de la mise en place des allocations familiales
- De distinguer les missions de la branche Famille
- De distinguer ce qui relève des prestations et ce qui relève de l'action sociale au sein de la branche Famille

3 - L'Aripa (30 minutes)

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- De lister les grandes étapes de la création de l'Aripa
- De nommer les missions et les enjeux de l'Aripa
- D'identifier les principaux acteurs de l'Aripa et les chiffres clés associés

4 - Les organisations internes propres à chaque Caf (20 minutes)

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- D'identifier les différences principales au sein des services Aripa en fonction de leur Caf d'appartenance
- D'exprimer, à travers un auto-positionnement, sa place et son environnement au sein de sa Caf d'appartenance

5 - Les partenaires internes et externes de l'Aripa (15 minutes)

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- De lister les services internes avec qui le ou la manager Aripa travaille
- D'identifier les missions du ou de la manager Aripa en lien avec les Caf participantes
- De nommer les partenaires externes avec qui le ou la manager Aripa travaille et d'identifier les objectifs de ces partenariats

Classe virtuelle de débriefing - TEAMS - 01h00 Avant le présentiel

Suite -PARTIE « Réglementation » - SYFADIS

1 - Droit de la famille (30 minutes) - Disponible à partir de mars 2025

2 - Intermédiation financière (15minutes) Disponible à partir de septembre 2025

3 - Législation allocation soutien familiale (15minutes) Disponible à partir de septembre 2025

4- Recouvrement (15minutes) Disponible à partir de septembre 2025

5 - Relation de service (15minutes) Disponible à partir de septembre 2025

Méthodes mobilisées :

Activités pédagogiques à effectuer à distance :

Apports théoriques

Activités interactives

Quiz

Assistance technique ou administrative : Anne-Laure LECONTE / Karen LE MENTEC / Amel LATATI ou votre service RH/Formation ou votre service informatique local

Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Réjane BEAUGENDRE / Fabien VARRU

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux



Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43